

CHARTRE EDUCATIVE

Pour que chaque membre de la MFR de Mondy puisse concourir à faire de celui-ci un lieu de REUSSITE, il est indispensable d'observer certaines règles de vie.

Pour cela, l'établissement met à disposition des élèves :

- ❖ Des locaux et du matériel d'enseignement, de documentation, d'hébergement, restauration et de loisirs.
- ❖ Une équipe éducative constituée d'administrateurs, de formateurs, de secrétaires, de surveillants, de personnel de cuisine et de service.
- ❖ Il exige en contrepartie le respect d'un certain nombre de valeurs jugées essentielles :

1 UNE ATTITUDE

Honnête,

Respectueuse d'autrui (camarades de classe, équipe éducative, professionnels) ceci en tout lieu et toute circonstance,

Solidaire, favorable à l'entraide,

Responsable, afin de respecter le bon usage des locaux, des matériels.

2 UN DEVOIR de dialogue et de communication confiante et constante.

3 UN COMPORTEMENT conscient et responsable vis à vis de l'environnement naturel.

*La finalité attendue est de faire de chacun un adulte **AUTONOME** capable d'assumer des responsabilités professionnelles, civiques et sociales.*

C'est de la sociabilité et de la responsabilité de chacun que dépend le bien être de tous.

Jun 2021